

# GAZETTE DES CAMPAGNES

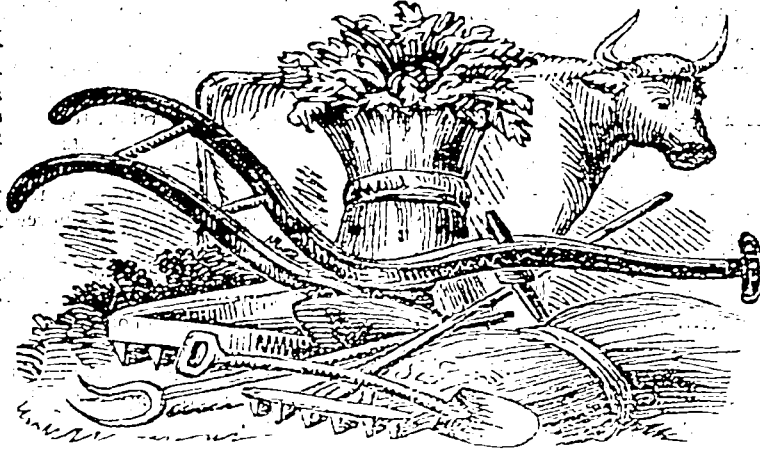
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire  
**FIRMIN H. PROULX**

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau, et les arriérés devront alors avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur

**J. D. SCHMOUTH**

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annoncer à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

## Avis

Les abonnés de la *Gazette des Campagnes* sont priés de nous faire parvenir le plus tôt possible le montant de leur abonnement.

Quoique l'abonnement soit payable d'avance, nous avons été assez bon d'attendre six mois avant de faire aucune demande; mais notre générosité a été mal récompensée, car, en ce moment, pas plus du quart de nos abonnés n'ont satisfait à leurs engagements vis-à-vis de nous.

Il nous semble pourtant que nous n'avons rien épargné pour rendre la *Gazette* aussi intéressante que possible et nous avons même donné plus que nous n'avions promis; à nos abonnés de reconnaître les sacrifices que nous faisons dans l'intérêt de la cause agricole, en nous faisant tenir immédiatement ce qui nous est si légitimement dû.

## CAUSERIE AGRICOLE

### ELEVAGE DES PORCS

Suite.

Les jeunes porcs mangent ordinairement, dès l'âge de quinze jours, les mêmes aliments que la mère. Dans le but de soulager celle-ci et de hâter la croissance des nourrissons, l'éleveur doit favoriser cette tendance autant que possible; en conséquence, il donnera à ces derniers les aliments dont ils sont les plus friands, tels que lait écrémé, petit-lait, farine ou son délayés, racines cuites etc. Mais comme le truie prendrait pour ses propres besoins la nourriture donnée spécialement à ses petits, on aura le soin de placer les aliments dans un local séparé où les porcelets seuls pourront avoir accès, ou bien on attendra que la mère soit sortie pour faire cette distribution.

Avec ces soins élémentaires, on fait de magnifiques porcs, tout en conservant la mère en bon état.

L'allaitement dure ordinairement quatre semaines; mais lorsque la race est précieuse ou si l'on veut avoir de très-beaux élevés, le sevrage ne doit se faire qu'à l'âge de six semaines; pourvu toutefois que l'état de la mère le permette. Il est bien entendu qu'il n'est pas recommandable d'épuiser une truie pour favoriser le développement de ses petits.

Le sevrage ne doit se faire que graduellement; c'est-à-dire que dans les commencements, les mères ne seront séparées de leurs porcelets que pendant peu de temps; mais que peu à peu, le temps de la séparation devra être augmenté jusqu'à ce qu'enfin elle soit complète. A mesure que le sevrage avance, les porcelets devront recevoir une nourriture plus abondante et composée des aliments que nous avons nommés plus haut et de quelques autres de bonne qualité suivant la saison. Si, par exemple, la saison de la végétation est suffisamment avancée, la nourriture verte que l'on pourra se procurer, sera des plus convenables: le jeune trèfle, des feuilles de choux, de la laitue (salade) sont particulièrement estimés des jeunes porcs.

Ces matières sont, à la vérité, peu nourrissantes; mais elles sont nécessaires à la santé des animaux et les rafraîchissent pendant les hautes températures. D'ailleurs, elles ne doivent former qu'une faible partie de l'alimentation. Il faut aux jeunes porcs une nourriture plus substantielle, plus riche sous un petit volume; autrement ils ne prendraient jamais un grand développement. Les grains doivent être considérés comme essentiellement nécessaires au régime du jeune porc. Il n'y a d'exception à cette règle que dans les cultures où la fabrication du beurre se fait sur une grande échelle; alors l'éleveur de porcs a à sa disposition une grande quantité de résidus de laitier qui, pour l'élevage du porc, ont même plus du valeur que le grain.

Il n'est pas avantageux de ne distribuer aux jeunes porcs que des aliments très-riches. Avec un tel système, les porcs s'entretiennent très-gras; mais ils ne grandissent pas pro-